
AMUNDI FINANCE
Rapport Annuel 2020

Sommaire

1. Rapports du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020	3
2. Rapports des Commissaires aux Comptes	27
3. Déclaration du Directeur Général	74

01

Rapport• du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Rapport de gestion
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE AMUNDI FINANCE

Sur les comptes sociaux clos le 31 décembre 2020

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Les principales activités de la société Amundi Finance sont les suivantes :

- Activité de garantie donnée aux fonds et aux notes,
- Activité d'émissions notes à travers ses filiales ou en direct,
- Activité sur les Instruments Financiers à Terme et collatéralisation.

1. Activité de garantie donnée aux fonds et aux notes

En euros	Engagements 2019	Engagements 2020	variation
Fonds à formule non PEA	3 697 826 992	2 751 437 885	-26%
Fonds à formule PEA	4 018 256 569	4 287 946 107	7%
Fonds en assurance de portefeuille	5 349 392 349	3 913 208 179	-27%
autre fonds garantis (OPC monétaire)	458 866 743	258 010 967	-44%
Total Fonds garantis	13 524 342 653	11 210 603 138	-17%
Notes Amundi finance Emissions	4 232 846 705	4 679 820 624	11%
Notes LCLE	6 409 408 784	7 272 236 725	13%
Total Notes	10 642 255 489	11 952 057 349	12%
Total engagements	24 166 598 142	23 162 660 487	-4%

Exposition en engagement

Les engagements de garantie donnée aux fonds ont fortement diminué sur la période, en baisse nette de 2 313 millions d'euros par rapport à fin décembre 2019. Cette baisse est imputée principalement à la chute des encours des CPPI et les fonds à formule non PEA, non totalement compensée par la création de nouveaux fonds garantis.

- Fonds à formule (fonds structurés) : les engagements sur les fonds à formule sont en nette baisse au global avec une variation de - 946 millions d'euros pour les Fonds à formule non éligibles au PEA. Les fonds à formule éligibles au PEA sur l'année 2020 augmentent de +269 millions d'euros.
- Fonds en assurance de portefeuille et autres fonds : les engagements des fonds en assurance de portefeuille impactent à la baisse les engagements fonds garantis sur 2020 avec une chute de - 1 436 millions d'euros.

Les émissions de notes par Amundi Finance Emissions et LCL Emissions sont couvertes par une contre-garantie donnée respectivement à Crédit Agricole S.A. et LCL qui sont les garants respectifs.

Les engagements de garantie d'Amundi Finance pour les véhicules d'émission Amundi Finance Emissions et LCL Emissions sont en hausse de 1 310 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Impact pour l'activité de garant sur l'année 2020

Il y a eu 5 198 milliers d'euros d'appel au garant en 2020 dont 3 083 milliers d'euros ont concerné des fonds monétaires de recyclage des fonds à formule et des émissions échues en fonds avec garantie en capital sur 6 mois, 1 097 milliers d'euros sur les CPPI et 1 018 milliers d'euros au titre d'objectif retraite 2020.

Des provisions ont été enregistrées au 31 décembre 2020 pour un montant total de 8 379 milliers d'euros dont principalement 7 552 milliers d'euros au titres des CPPI bénéficiant d'une garantie MAX NAV Amundi Objectif retraite 2025 et 2030 et 404 milliers d'euros sur les autres CCPI, 423 milliers d'euros au titre des fonds de recyclage des fonds à formules, le niveau bas des taux ne permettant pas aux actifs des fonds d'assurer la garantie.

Du point de vue du risque de crédit, la situation est en revanche stable et les perspectives d'appel au garant sont faibles. Aussi, aucune provision associée aux fonds à formule n'a été enregistrée.

Aucune provision n'est constatée par Amundi Finance au 31 décembre 2020 sur les notes émises par ses filiales.

2. Activités sur les émissions de notes

Les filiales dédiées à l'activité d'EMTN "Amundi Finance Emissions" et "LCL Emissions" ont poursuivi en 2020 leur programme d'émission auprès du réseau Crédit Agricole pour la première, du réseau LCL pour la seconde, respectivement pour un notionnel de 557 millions d'euros et 1 872 millions d'euros.

Les montants circulants à fin 2020 s'élèvent à 3 982 millions d'euros pour Amundi Finance Emissions, 5 361 millions d'euros pour LCL Emissions, 21 millions d'euros pour Amundi Issuance, 12 millions d'euros pour les émissions directes d'Amundi Finance.

3. Activité sur Instruments Financiers à Terme et collatéralisation

L'activité sur les Instruments Financiers à Terme (Swaps de taux, de performance, options et cross currency swap) par Amundi Finance représente un notionnel de 71 075 millions d'euros au 31 décembre 2020 (contreparties externes, fonds, filiales et sociétés du groupe Amundi inclus) contre 64 601 millions d'euros au 31 décembre 2019.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

Le **Produit Net Bancaire**, s'élève à 133 642 milliers d'euros contre 184 358 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

La contribution des principales activités au Produit Net Bancaire s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
PNB GESTION	63 987	75 479
commissions (produits)	99 858	100 216
<i>dont commissions fixes sur engagements de Hors Bilan</i>	32 560	31 779
<i>dont commissions variables sur engagements de Hors Bilan</i>	25 667	41 475
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	14 040	778
<i>dont commissions sur Notes</i>	27 590	26 184
commissions (charges)	- 35 872	- 24 738
<i>dont commissions sur engagements de Hors Bilan</i>	- 142	- 168
<i>dont indemnités animation de marché</i>	- 864	- 856
<i>dont commissions de gestion</i>	- 8	- 8
<i>dont charges sur appel en garantie</i>	- 4 180	- 677
<i>dont commissions sur Notes</i>	- 19 742	- 21 235
<i>dont provisions pour appel en garantie</i>	- 10 937	- 1 794
PNB FINANCIER	70 594	109 601
Intérêts et produits assimilés	14 327	12 831
Intérêts et charges assimilés	- 16 502	- 17 572
Gains ou pertes sur portefeuille de négociation	30 742	77 882
Gains ou pertes sur portefeuille de placement et assimilés	302	509
Revenus des titres à revenus variables	41 725	35 951
PNB AUTRES PRODUITS	- 938	- 722
autres produits d'exploitation bancaire	- 938	- 722
autres charges d'exploitation bancaire	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	133 642	184 358

Le **PNB de Gestion** s'élève à 63 987 milliers d'euros en 2020 contre 75 479 milliers d'euros en 2019. Cette baisse de résultat est constatée sur les fonds non PEA et PEA, se justifie par des produits quasi stables et des charges plus importantes en 2020. Elle s'explique par :

- Une baisse des produits de garantie variables qui passent de 41 475 milliers d'euros en 2019 à 25 667 milliers d'euros en 2020 suite à des échéances de fonds non PEA et PEA plus importantes en 2020,
- Des reprises de provisions pour appels en garantie sur les fonds de recyclage pour 14 040 milliers d'euros en 2020 contre 778 milliers d'euros en 2019,
- Une stabilité des produits de garantie fixes pour 32 560 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (contre 31 779 milliers d'euros au 31 décembre 2019) et des

produits de commissions de placement pour 27 590 milliers d'euros en 2020 (contre 26 184 milliers d'euros au 31 décembre 2019),

- Une hausse des commissions enregistrées en charges s'élevant à – 35 872 milliers d'euros en 2020 contre – 24 738 milliers d'euros en 2019 composées de :
 - Rétrocessions de commissions de placement sur l'activité d'émission de Notes pour – 18 854 milliers d'euros contre – 20 390 milliers d'euros en 2019,
 - Charges d'appels en garantie pour – 15 117 milliers d'euros dont - 10 937 milliers d'euros de dotations aux provisions et de – 4 180 milliers d'euros d'appels en garantie sur les fonds de recyclage et CPPI.
 - D'indemnités d'animation de marché sur les CA Oblig Immo pour - 864 milliers d'euros en 2020 contre – 856 milliers d'euros en 2019,
 - De charges sur commissions de garanties pour – 142 milliers d'euros contre - 168 milliers d'euros en 2019,
 - De commissions de gestion pour – 8 milliers d'euros liés à l'émission d'EMTN par Amundi Finance et gérés par Amundi AM.

Le **PNB Financier** s'élève à 70 594 milliers d'euros en 2020 contre 109 601 milliers d'euros en 2019 et composé des éléments suivants :

- Des revenus sur titres pour 41 725 milliers d'euros contre 35 951 milliers d'euros au 31 décembre 2019, dont :
 - Des dividendes reçus de sa filiale Amundi Intermédiation pour 33 068 milliers d'euros contre 29 463 milliers d'euros reçus en 2019,
 - Des dividendes reçus de sa filiale Amundi Epargne Salariale Retraite pour 8 976 milliers d'euros contre 6 816 milliers d'euros en 2019.
- D'une charge nette d'intérêts pour – 2 175 milliers d'euros (contre – 4 741 milliers d'euros au 31 décembre 2019), dont :
 - Une charge d'intérêts de – 1 190 milliers d'euros au titre de l'emprunt subordonné à durée indéterminée,
 - Un produit net des dépôts de garantie des opérations du collatéral et des opérations de trésorerie pour + 439 milliers d'euros en 2020 contre + 1 282 milliers d'euros en 2019,

- Une charge nette sur le financement de l'activité Collatérale Titres de – 931 milliers d'euros en 2020 contre – 958 milliers d'euros en 2019.
- D'un produit net des activités d'émission de swaps, de notes, de collatéral et du portefeuille de transaction pour + 30 742 milliers d'euros (contre + 77 882 milliers d'euros au 31 décembre 2019), dont :
 - + 29 611 milliers d'euros (contre 61 475 milliers d'euros au 31 décembre 2019) correspondant aux indemnités de risques de collecte pour ces activités d'IFT pour la commercialisation et le lancement des nouveaux fonds à formule et EMTN,
 - + 1 002 milliers d'euros liés à la correction de valeur au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA – Crédit Value Adjustment),
 - + 129 milliers d'euros de résultat d'IFT et de portage de titres sur l'ensemble des montages (contre + 4 859 milliers d'euros au 31 décembre 2019) dont principalement :
 - – 174 milliers d'euros sur les fonds à formule,
 - + 1 288 milliers d'euros sur les montages de types UCO,
 - + 228 milliers d'euros sur les montages de types montages de type Asset Swaps BTP,
 - + 1 milliers d'euros sur dnA,
 - + 1 961 milliers d'euros sur les CA OBLIG IMMO,
 - + 119 milliers d'euros sur les CA INDICIA et ARMANTIS,
 - – 3 449 milliers d'euros sur les montages LCL Emissions en raison principalement d'une sous collecte lors du lancement de certains fonds (pertes compensées par les IRC reçus sur ces fonds),
 - – 72 milliers d'euros sur BAWAG,
 - + 22 milliers d'euros sur Crelan,
 - + 59 milliers d'euros sur les émissions d'EMTN de la société.
- Des gains sur l'activité de portefeuille de placement pour + 302 milliers d'euros contre des gains de + 509 milliers d'euros au 31 décembre 2019, dont :
 - + 320 milliers d'euros concernant la cession des programmes LODEOM (les Moins-value de cession sont compensées par la reprise de provision sur titres de participation)

- + 6 milliers d'euros de reprises de provisions sur les titres des montages EMTN,
- – 24 milliers d'euros de dotations nouvelles sur l'exercice dont 21 milliers d'euros sur les titres AMUNDI ISSUANCE.

Le **PNB Autres Produits** s'élève à – 938 milliers d'euros et comprend principalement la charge pour contribution d'Amundi Finance au coût des obligations de Crédit Agricole SA au titre de sa qualité d'actionnaire de référence, contre – 722 milliers d'euros en 2019.

Les **charges générales d'exploitation** se décomposent ainsi :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-741	-697
Charges sociales	-302	-290
Intéressement et participation	-64	-75
Impôts et taxes sur rémunérations	-95	-123
Total des charges de personnel	-1 202	-1 186
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 202	-1 186
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 394	-4 136
Services extérieurs et autres frais administratifs	-5 411	-4 628
Total des charges administratives	-8 806	-8 764
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-8 806	-8 764
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-10 008	-9 951

(1) dont 1 651 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

- Les charges de personnel, en légère augmentation, pour 1 202 milliers d'euros en 2020 contre 1 186 milliers d'euros en 2019, avec principalement :
 - Les salaires et charges sur les effectifs permanents pour 1 019 milliers d'euros contre 989 milliers d'euros au 31 décembre 2019,
 - Des charges d'impôts et taxes sur rémunérations pour 95 milliers d'euros dont 80 milliers d'euros de taxe sur les salaires,
 - Une dotation de provision pour indemnités de fin de carrière pour 24 milliers d'euros.

- Les frais administratifs, en augmentation, à 8 806 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 8 764 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Ils sont essentiellement composés des éléments suivants :
 - Les services extérieurs pour 5 411 milliers d'euros contre 4 628 milliers d'euros au 31 décembre 2019, dont :
 - La refacturation par le groupement de moyens de personnel mis à la disposition de Amundi Finance pour 1 654 milliers d'euros, ainsi que des services extérieurs pour 1 650 milliers d'euros,
 - Les frais informatiques et de bases de données pour 1 159 milliers d'euros, liés principalement à l'activité Murex,
 - Les loyers et charges Agoram pour 137 milliers d'euros,
 - Les honoraires d'avocats pour 305 milliers d'euros concernant la mise à jour des programmes émetteurs,
 - Les honoraires spécifiques métiers pour 227 milliers d'euros concernant le développement de moteur de calcul pour les IM et d'optimisation de calcul des sensibilités des dérivés,
 - Les honoraires de commissaires aux comptes pour 186 milliers d'euros.
 - Les impôts et taxes pour 3 394 milliers d'euros, avec en particulier :
 - La CET / CVAE pour 1 315 milliers d'euros contre 2 253 milliers d'euros en 2019,
 - La cotisation au fond de résolution unique (FRU) pour 1 651 milliers d'euros contre 1 354 milliers d'euros en 2019,
 - La cotisation au comité de résolution unique pour 13 milliers d'euros contre 11 milliers d'euros en 2019,
 - La taxe ACPR pour 79 milliers d'euros contre 90 milliers d'euros en 2019,
 - La contribution BCE pour 74 milliers d'euros identique à celle de 2019,
 - La contribution au fond de soutien des collectivités territoriales pour 77 milliers d'euros contre 88 milliers d'euros en 2019,
 - La contribution sociale de solidarité pour 185 milliers d'euros contre 265 milliers d'euros en 2019.

Le **Résultat Brut d'Exploitation** est un produit de 123 634 milliers d'euros en 2020 contre 174 407 milliers d'euros pour l'exercice 2019.

Le **Coût du risque** est une charge de – 351 milliers d'euros en 2020 contre un produit de + 12 201 milliers d'euros en 2019 ; il comprend principalement :

- + 1 076 milliers d'euros de reprises provisions sur les risques d'appels en déficit des émissions d'EMTN par Amundi Finance Emissions,
- – 1 485 milliers d'euros de variations de provisions sur les garanties de taux, de fonds à formule et d'assurance de portefeuille (Fonds Garantis AMUNDI Objectif Retraite 2020, 2025 et 2030, Fonds Acticcia vie 90 N°8 et Acticcia vie N°7).

Le **Résultat d'exploitation** et le **Résultat courant avant impôt** s'élèvent à 123 283 milliers d'euros en 2020 contre 186 609 milliers d'euros pour l'exercice 2019.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 24 310 milliers d'euros.

Le taux d'imposition ressort à 19.72%.

Le **Résultat net** au 31 décembre 2020 s'établit à 98 973 milliers d'euros contre 139 480 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Le total du bilan s'établit à 4 059 101 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 3 816 499 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Les principales évolutions sont les suivantes :

A l'actif (hors activité IFT):

- Le poste Effets Publics et Valeurs assimilées s'établit à 456 267 milliers d'euros concernant les opérations sur titres en lien avec la réglementation EMIR, contre 408 178 milliers d'euros au 31 décembre 2019,
- Le poste Créances sur établissements de crédit passant de 609 454 milliers d'euros au 31 décembre 2019 à 433 640 milliers d'euros au 31 décembre 2020 composé de :
 - 21 188 milliers d'euros sur les comptes ordinaires débiteurs,
 - 1 000 milliers de prêts à terme,
 - 411 121 milliers d'euros correspondant aux prêts court terme, au jour le jour, liés à l'activité "collatéral", contre 596 274 milliers d'euros au 31 décembre 2019.

- Les parts dans les entreprises liées sont stables à 48 309 milliers d'euros en 2020 contre 49 701 milliers d'euros en 2019 et sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

FILIALES & PARTICIPATIONS	Devise	% Contrôle au 31/12/2019	Provision 2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Valeur brute comptable au 31/12/2020	Provision 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
AMUNDI TC	EUR	99,99		34 166 579	250		34 166 829		34 166 829
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	38,53		5 628 480			5 628 480		5 628 480
AITS	EUR	NS		10 160			10 160	3 357	6 803
SCI LES PALMIERS BLEUS	EUR	100	1 324 088	503 865		-1 827 953	0		0
SCI MASCARIN	EUR	100	1 733 291	865 593		-2 598 884	0		0
DNA SA	EUR	100	163 000	2 068 000			2 231 000	163 000	2 068 000
LRP	EUR	100		31 000			31 000		31 000
Amundi Finance Emissions	EUR	99,99		2 225 106	579		2 225 684		2 225 684
LCL Emissions	EUR	99,99		2 225 063	122		2 225 186		2 225 186
AMUNDI ISSUANCE	EUR	99,99	22 000	1 977 914	79		1 999 993	43 000	1 956 993
TOTAL			3 242 379	49 701 760	1 030	-4 426 837	48 518 332	209 357	48 308 975

- Le portefeuille d'obligations et Autres Titres à revenu fixe s'élève à 910 273 milliers d'euros contre 1 129 805 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Les positions correspondent principalement au portage d'obligations émises par ses filiales Amundi Finance Emissions, LCL Emissions et Amundi Issuance ainsi que par Crédit Agricole SA et Amundi, pendant la phase de commercialisation ou avant rachat pour destruction par ces sociétés émettrices.
- Le poste Actions et autres titres à revenu variable, qui présentait un solde nul au 31 décembre 2019, a un en cours au 31 décembre 2020 de 300 346 milliers d'euros.
- Le poste Immobilisations incorporelles pour 227 424 milliers d'euros correspondant au fonds de commerce.
- Le poste Autres actifs (hors IFT) s'élève à 329 142 milliers d'euros contre 371 052 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Il se compose principalement :
 - Des dépôts de garantie versés de l'activité "collatéral" pour 250 340 milliers d'euros contre 293 154 milliers d'euros au 31 décembre 2019,
 - Des acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés pour 41 570 milliers d'euros contre 34 806 milliers d'euros au 31 décembre 2019,
 - Des créances clients pour 313 milliers d'euros contre 95 milliers d'euros au 31 décembre 2019.
- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT) s'élève à 47 761 milliers d'euros contre 48 119 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Il se compose principalement des produits à recevoir sur les engagements de hors bilan (fonds garantis et EMTN) suivant le rythme d'encaissement des revenus : les commissions de garantie variables sur fonds PEA sont

encaissées annuellement, les commissions de garantie fixes pour la plupart à l'échéance des fonds, tout comme les commissions de garantie variables sur fonds non PEA.

Les commissions de placement, les indemnités de rachat et les commissions de garantie sur les émissions d'EMTN sont encaissées trimestriellement.

Au passif (hors activité IFT) :

- Le poste Dettes envers les établissements de crédit s'élève à 1 193 849 milliers d'euros dont :
 - 757 700 milliers d'euros d'emprunts court terme, au jour le jour, auprès de la centrale de trésorerie du groupe contre 658 100 milliers d'euros à fin 2019.
 - 436 000 milliers d'euros d'emprunts à terme correspondant au financement des activités liées à la réglementation EMIR contre 386 milliers d'euros en 2019.

- Le poste Dettes représentées par un titre pour 12 015 milliers d'euros correspondant aux programmes d'émissions d'EMTN par Amundi Finance.

- Le poste Autres passifs (hors IFT), à 679 146 milliers d'euros en 2020 (863 450 milliers d'euros en 2019) enregistre principalement les dépôts de garantie reçus liés à l'activité "collatéral" pour 650 558 milliers d'euros et la provision d'impôt sur les sociétés pour 24 275 milliers d'euros.

- Le poste Comptes de Régularisation (hors IFT), à 12 967 milliers d'euros contre 15 739 milliers d'euros en 2019, se décompose comme suit :
 - 4 053 milliers d'euros de produits constatés d'avance représentant l'étalement des indemnités pour risque de collecte sur les montages en cours de commercialisation de types fonds à formules, EMTN Amundi Finance Emissions, EMTN LCL Emissions et UCO.
 - 8 914 milliers d'euros de charges à payer dont :
 - 5 224 milliers d'euros au titre des rétrocessions de commissions de placement,
 - 2 639 milliers d'euros au titre des charges d'exploitation,
 - 864 milliers d'euros au titre des indemnités d'animation de marché sur les montages de type CA Oblig Immo.

Activité IFT : l'activité fait apparaître un solde au passif de 55 179 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 64 177 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et se compose principalement de :

- 6 199 milliers d'euros sur la correction de valeur des instruments financiers au titre du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (CVA) contre 7 201 milliers d'euros en 2019,
 - 144 095 milliers d'euros de positions sur les options contre 61 537 milliers d'euros en 2019,
 - – 115 855 milliers d'euros liés à la valorisation des IFT (swap et options),
 - 20 740 milliers d'euros concernant les positions de couverture contre 22 641 milliers d'euros en 2019.
- Les Provisions pour risques et charges pour 12 622 milliers d'euros contre 16 368 milliers d'euros en 2019 dont :
 - 3 762 milliers d'euros de provisions sur le fond garanti « Testaments obsèques »,
 - 423 milliers d'euros de provisions concernant les fonds de recyclage contre 1 399 milliers d'euros en 2019,
 - 7 956 milliers d'euros de provisions pour risques sur l'activité de garantie des fonds et des véhicules d'émissions contre 8 144 milliers d'euros en 2019.
 - Le poste Dettes subordonnées est stable à 100 010 milliers d'euros et correspond à l'emprunt subordonné à durée indéterminée destiné à augmenter le niveau des fonds propres de la société, ainsi qu'aux dettes rattachées.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article L.441-14)

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						2						42
Montant total des factures concernées HT ou TTC	0				-2	-1	43	118			152	313
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%					0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,03%	0,09%			0,12%	0,24%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus						0						0
Montant des factures exclus												
(C) Délais de paiement de référence utilisées												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes qui n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Les capitaux propres évoluent comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	40 320	548 063			139 480	727 864
Dividendes versés au titre de 2019		-139 462				-139 462
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social		139 480			-139 480	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2020					98 973	98 973
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2020	40 320	548 082			98 973	687 375

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Au 31 décembre 2020, les instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un notionnel de 71 075 millions d'euros contre 64 601 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Tableau de synthèse des IFT

Notionnel en millions d'euros	31/12/2020	31/12/2019
IFT Activité Collatéral	35 601	35 799
IFT Activité Notes	0	0
IFT Activité Notes avec marge	12	18
IFT Activité Asset Swap Forward	947	1 186
IFT Activité Emtn réseau CASA	11 961	10 244
IFT Activité Emtn réseau Crelan	148	181
IFT Activité Emtn réseau LCL	21 488	16 403
IFT Activité Emtn Autres réseaux	471	373
IFT Activité Emtn réseau AMUNDI FINANCE	12	12
IFT Activité couverture Collatéral Titres	436	386
TOTAL	71 075	64 601

Le poste Engagements de garantie donnés s'élève à 23 163 millions d'euros contre 24 167 millions d'euros au 31 décembre 2019, et correspond à l'évolution des engagements donnés au titre des fonds garantis et des EMTN,

Le poste Actifs donnés en garantie s'élève à 381 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 350 millions d'euros au 31 décembre 2019, il correspond au Collatéral titres donnés aux contreparties de marché dans le cadre de la réglementation EMIR.

Le poste Actifs reçus en garantie s'élève à 1 465 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 1 252 millions d'euros au 31 décembre 2019, et correspond au Collatéral titres reçus des fonds et des contreparties de marché dans le cadre de la réglementation EMIR.

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Le résultat distribuable s'élève à 425 127 247,80 euros, dont le résultat de l'exercice 2020 pour 98 972 639,66 euros et le report à nouveau pour 326 154 608,14 euros.

Au titre de l'exercice 2020, il est proposé de distribuer 98 969 501,18 euros, soit un dividende unitaire de 37,42 euros.

Le report à nouveau s'élèvera donc après affectation du résultat à 326 157 746,62 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au cours des trois exercices précédents, la société a attribué à chaque action, un dividende de :

Exercice	Dividende en €	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40% (*) en €	Revenu distribué non éligible à l'abattement de 40% (*) en €
2019	52,73	52,73	-
2018	31,06	31,06	-
2017	-	-	-

(*) Article 158-3-2 du CGI

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT SUR 2021

L'épidémie de Covid-19 étant toujours d'actualité, les incertitudes sur les impacts économiques et sociaux demeurent, même si les campagnes de vaccination qui ont débuté dans le monde entier permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir d'en sortir.

Dans ce contexte, sur la France, l'activité en 2021 devrait être en légère croissance par rapport à 2020, conduisant à une augmentation des encours garantis.

Concernant l'international, plusieurs projets devraient conduire à une augmentation de l'activité d'Amundi Finance :

- Le développement des fonds à formule et en assurance de portefeuille en Espagne et en Asie (Thaïlande, Singapour et Malaisie),
- Le développement des EMTN en devise en Pologne de la gestion du portefeuille et de la trésorerie.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Le contrôle de la société au 31 décembre 2020 est le suivant :

- Amundi Asset Management détient 76,13% des actions,
- Amundi détient 23,87% des actions,

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Capital en fin d'exercice (en euros)	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157	40 320 157
Nombre d'actions émises	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829	2 644 829
Opérations et résultat de l'exercice (en milliers d'euros)					
Produit Net Bancaire	192 495	127 010	150 651	184 358	133 642
Résultat avant impôt, amortissement et provisions	185 752	117 606	140 729	174 407	123 634
Impôts sur les bénéfices	-49 327	-37 097	-36 254	-47 129	-24 310
Résultat après impôts, amortissements et provisions	136 425	81 536	86 488	139 480	98 973
Montant des bénéfices distribués	219 997	0	82 148	139 462	98 970
Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôt, mais avant amortissements et provisions	51,58	30,83	32,70	52,74	37,42
Résultat après impôt, amortissements et provisions	51,58	30,83	32,70	52,74	37,42
Dividende attribué à chaque action	83,18	0,00	31,06	52,73	37,42
Personnel					
Effectif moyen du personnel	10	10	9	9	8
Montant de la masse salariale de l'exercice (en milliers d'euros)	675	749	821	699	717
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (charges et œuvres sociales) (en milliers d'euros)	310	353	342	290	302

FACTEURS DE RISQUES LIES A AMUNDI FINANCE

Risque de crédit et de contrepartie

Amundi Finance est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Amundi offre un panel de produits garantis et à formule (structurés). Ces produits incluent des fonds qui sont partiellement ou entièrement garantis ou qui ont des rendements garantis. Amundi Finance apporte les garanties à ces fonds et est donc soumise à un certain nombre de risques liés à cette activité. En particulier, en cas de défaillance de l'émetteur sur l'un des actifs détenus par les fonds garantis par Amundi Finance ou dans une procédure d'insolvabilité ou similaire, Amundi Finance encourrait des coûts importants pour remplacer ces actifs et remplir ses obligations de garant. Ces fonds garantis peuvent également conclure divers instruments dérivés avec de grandes contreparties bancaires. De telles transactions exposent Amundi Finance au risque de contrepartie. En cas de défaillance d'une contrepartie ou d'engagement d'une procédure d'insolvabilité ou similaire, Amundi Finance encourrait des coûts importants pour remplacer les transactions et remplir ses obligations en tant que garant.

Amundi Finance est également soumis au risque de contrepartie si une ou plusieurs institutions financières venaient à faire défaut ou à engager une procédure d'insolvabilité ou similaire, Amundi Finance devrait dénouer de telles transactions et rechercher d'autres contreparties pour conclure de nouvelles transactions. Amundi Finance couvre systématiquement son exposition au risque de marché sur la performance garantie aux investisseurs en actions et en titres à formule, en concluant des opérations sur dérivés avec des institutions financières internationalement reconnues. Si les opérations sur dérivés sont sécurisées par des collatéraux, Amundi Finance est néanmoins soumise à un certain nombre de risques liés à ces opérations. Amundi Finance pourrait ne pas être en mesure de conclure des opérations de couverture de remplacement exactement au même prix ou aux mêmes conditions, en particulier si le défaut ou l'insolvabilité devait entraîner des mouvements brusques sur les marchés financiers.

Au 31 décembre 2020, les actifs pondérés en fonction des risques de crédit et de contrepartie s'élevaient à 1,65 milliard d'euros.

Risque de marché et liquidité

L'évolution et la volatilité des marchés financiers peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité d'Amundi Finance.

Au titre de la garantie apportée par Amundi Finance aux fonds garantis, Amundi Finance pourrait mettre en place des opérations sur dérivés avant de connaître le montant exact des ordres de souscription des investisseurs, Amundi Finance étant ainsi exposée au risque de marché. Dans le cas où le montant final serait inférieur aux prévisions, Amundi Finance pourrait supporter des frais financiers pour dénouer l'excédent de position.

Amundi Finance est dépendant de son accès au financement et à d'autres sources de liquidités, qui peuvent être limités pour des raisons indépendantes de sa volonté, et pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses résultats.

Si la valorisation des dérivés change de manière significative, Amundi Finance peut être amenée à fournir des garanties à ses contreparties, exposant Amundi Finance au risque de liquidité.

Risques opérationnels et risques connexes

- ***Risque lié à la réglementation***

Amundi Finance est soumis à un cadre réglementaire et environnemental en France et dans les autres pays où il est présent. A ce jour, Amundi Finance a émis des titres uniquement distribués en France. Les modifications du cadre réglementaire et environnemental sont susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur son activité et ses résultats.

Amundi Finance, étant un établissement de crédit, est soumise à la réglementation des autorités de contrôle bancaire. Amundi Finance n'a émis aucun titre au cours de l'exercice 2020.

La réglementation bancaire est en constante évolution et les réformes réglementaires peuvent réduire l'intérêt des produits Amundi pour ses clients banques ou compagnies d'assurance, et modifier le traitement de solvabilité et de liquidité de ces produits dans leur bilan. Toutes les réformes bancaires modifiant les règles réglementaires applicables aux transactions et produits d'Amundi Finance peuvent avoir un effet défavorable significatif sur les revenus, les résultats et les conditions financières d'Amundi Finance. Depuis sa création, les évolutions du cadre réglementaire et environnemental auquel Amundi Finance est soumise n'ont eu aucun effet négatif sur son activité ou ses résultats.

- ***Risques opérationnels***

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats d'Amundi Finance.

Amundi Finance est exposé aux risques opérationnels liés à la mise en place et à la gestion de fonds garantis et structurés. Si les actifs ou les opérations hors bilan s'avéraient insuffisamment corrélés à la performance garantie due aux investisseurs, Amundi Finance en tant que garant pourrait subir des pertes financières importantes.

En outre, l'évaluation des dérivés d'Amundi peut ne pas refléter avec précision les conditions auxquelles elle serait en mesure de conclure des transactions similaires sur le marché. En conséquence, le montant des garanties fournies par les contreparties pourrait ne pas être suffisant pour couvrir la totalité du risque de contrepartie d'Amundi.

Au 31 décembre 2020, les actifs pondérés en fonction des risques opérationnels et des risques connexes s'élevaient à 0,25 milliard d'euros

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise (Article L. 22-10-10 du Code de Commerce)

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président

Monsieur Nicolas CALCOEN

Directeur Général et Administrateur

Monsieur Olivier GUILBAULT

Directeur Général Délégué

Monsieur Ludovic SOUDAN

Administrateurs

Monsieur Domenico AIELLO

AMUNDI ASSET MANAGEMENT,
représentée par Madame Claire CORNIL

Représentants du Comité Social et Economique

Madame Christine FAGE
Madame Florence HUCHEZ

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG ET AUTRES,
représenté par Madame Claire ROCHAS

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT,
représenté par Monsieur Laurent TAVERNIER

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni deux fois et il s'est prononcé notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 19 mars 2020

- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du renouvellement de son mandat d'Administrateur
- Confirmation du mandat du Directeur Général, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du renouvellement du mandat d'Administrateur du Président
- Confirmation du mandat du Directeur Général Délégué, sous condition suspensive de l'approbation par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du renouvellement du mandat d'Administrateur du Président
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Rapports sur le contrôle interne de l'exercice 2019
- Rapport du contrôle interne relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le gel des avoir (RCI LCB-FT) de l'exercice 2019
- Renouvellement du programme d'émission d'obligations
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Egalité professionnelle Femmes et Hommes

Conseil d'Administration du 27 juillet 2020

- Démission d'un Administrateur
- Cooptation de Monsieur Domenico AIELLO, en remplacement de Madame Marie-Clotilde CALAIS en tant qu'Administrateur et proposition de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la ratification de la cooptation
- Démission du Directeur Général Délégué
- Nomination d'un Directeur Général Délégué
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2020
- Proposition d'évolutions statutaires et adoption d'un règlement intérieur
- Convocation d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 22 mars 2021

- Arrivée à échéance et renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes, le Cabinet PRICEWATERHOUSE COOPERS Audit
- Rapport d'activité, examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapports sur le contrôle interne de l'exercice 2020
- Rapport du contrôle interne relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le gel des avoir (RCI LCB-FT) de l'exercice 2020
- Renouvellement du programme d'émission d'obligations
- Projet de fusion absorption de la société Amundi Issuance
- Convocation d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire
- Egalité professionnelle Femmes et Hommes

Politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration

Le total de bilan, le chiffre d'affaires ou le nombre de salariés n'excédant pas les seuils fixés par décret en Conseil d'Etat, la description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration au regard de critères tels que l'âge, le sexe ou les qualifications et l'expérience professionnelle n'est pas applicable pour Amundi Finance.

Limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général

Les pouvoirs du Directeur Général ne font pas l'objet de limitations par le Conseil d'Administration.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration a fait le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Par conséquent, la Direction Générale de la Société est assumée par un Directeur Général, jusqu'à décision contraire.

Code de gouvernement d'entreprise

A titre d'information, compte tenu de son activité spécifique la Société ne se réfère à aucun code de gouvernement d'entreprise.

Délégations accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital

Néant.

Modalités particulières de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités particulières de la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale figurent aux articles 20 à 27 des statuts de la Société.

Conventions règlementées

Aucune convention relevant de l'article L. 225-38 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Rémunération des mandataires sociaux

Cette rubrique ne s'applique pas à la société Amundi Finance.

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux

Nicolas CALCOEN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Président du Conseil d'Administration	
BFT INVESTMENT MANAGERS	Président du Conseil d'Administration	
EFAMA (European Fund And Asset Management Association)	Président	
AMUNDI JAPAN LTD (EX SGAM JAPAN CO LTD)	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI VENTURES	Directeur Général	
AMUNDI INTERMEDIATION	Administrateur	
KBI Global Investors Ltd	Administrateur	
CPR ASSET MANAGEMENT	Administrateur	AMUNDI
AMUNDI SGR S.P.A	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Olivier GUILBAULT

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général, Dirigeant Effectif et Administrateur	
AMUNDI OBLIG MONDE	Administrateur	AMUNDI FINANCE

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Ludovic SOUDAN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE	Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Claire CORNIL

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ISSUANCE	Administrateur	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	AMUNDI ASSET MANAGEMENT
dnA	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Domenico AIELLO

Société	Fonction	Représente
CPR ASSET MANAGEMENT	Administrateur	
AMUNDI (UK) LIMITED	Administrateur	
AMUNDI FINANCE	Administrateur	
Amundi Austria GmbH (Austria)	Membre du Conseil de Surveillance	
Amundi Deutschland GmbH	Membre du Conseil de Surveillance	

Marie-Clotilde CALAIS

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FINANCE (*)	Directeur Général Délégué, Dirigeant Effectif et Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

02

Rapport• des Commissaires aux Comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions réglementées

Amundi Finance
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 583 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Amundi Finance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Amundi Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu’il n’y avait pas de point clé de l’audit à communiquer dans notre rapport.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d’administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l’exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l’article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l’observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n’incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu’elles n’entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

- Rapport sur le gouvernement d’entreprise

Nous attestons de l’existence, dans le rapport du conseil d’administration sur le gouvernement d’entreprise, des informations requises par l’article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

- Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Amundi Finance par votre assemblée générale du 26 mars 2003 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 26 avril 2005 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la seizième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Tavernier

Claire Rochas

**AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS
AU 31/12/2020**

**Arrêté par le Conseil d'administration d'AMUNDI FINANCE
en date du 22/03/2021**

SOMMAIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020	3
HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2020	4
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020	6
NOTE 1 CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ...	7
NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	17
NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	17
NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	18
NOTE 6 TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	20
NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	22
NOTE 8 ACTIONS PROPRES	22
NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	23
NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF	24
NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	24
NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	24
NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	24
NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	25
NOTE 15 PROVISIONS	25
NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT	26
NOTE 17 ENGAGEMENTS SOCIAUX : AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI, REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES	26
NOTE 18 FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	26
NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE	27
NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (avant répartition)	27
NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES	27
NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	28
NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES	28
NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES	28
NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME	29
NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES	31
NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE	32
NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES	32
NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	34
NOTE 29 REVENUS DES TITRES	34
NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS	35
NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	35
NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	35
NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	36
NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	36
NOTE 35 COUT DU RISQUE	37
NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES	37
NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES	38
NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF	38
NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS	38
NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES	38
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET PUBLICITE	38

AMUNDI FINANCE
COMPTES INDIVIDUELS AU 31/12/2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Opérations interbancaires et assimilées		889 907	1 017 632
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5	456 267	408 178
Créances sur les établissements de crédit	3	433 640	609 454
Opérations avec la clientèle	4		
Opérations sur titres		1 210 620	1 129 805
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	910 273	1 129 805
Actions et autres titres à revenu variable	5	300 346	
Valeurs immobilisées		275 733	277 125
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7		
Parts dans les entreprises liées	6-7	48 309	49 702
Immobilisations incorporelles	7	227 424	227 424
Immobilisations corporelles	7		
Capital souscrit non versé			
Actions propres	8		
Comptes de régularisation et actifs divers		1 682 842	1 391 937
Autres actifs	9	1 634 966	1 343 711
Comptes de régularisation	9	47 876	48 226
TOTAL ACTIF		4 059 101	3 816 499

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Opérations interbancaires et assimilées		1 193 849	1 044 107
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	1 193 849	1 044 107
Comptes créditeurs de la clientèle	12		
Dettes représentées par un titre	13	12 015	12 015
Comptes de régularisation et passifs divers		2 053 231	1 916 132
Autres passifs	14	1 768 466	1 606 777
Comptes de régularisation	14	284 765	309 355
Provisions et dettes subordonnées		112 632	116 382
Provisions	15-16-17	12 622	16 368
Dettes subordonnées	19	100 010	100 013
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	18		
Capitaux propres hors FRBG :	20	687 375	727 864
Capital souscrit		40 320	40 320
Primes d'émission		217 511	217 511
Réserves		4 416	4 416
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		326 155	326 136
Resultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		98 973	139 480
TOTAL PASSIF		4 059 101	3 816 499

HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements	26		
Engagements de garantie	26	23 162 660	24 166 598
Engagements sur titres	26		

(en milliers d'euros)		31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement	26		
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

Notes concernant le Hors-bilan (autres informations) :

- Opérations de change à terme en devise : note 24
- Opérations sur instruments financiers à terme : note 25
- Actifs donnés et reçus en garantie : note 26.1

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	28-29	14 327	12 831
Intérêts et charges assimilées	28	-16 502	-17 572
Revenus des titres à revenu variable	29	41 725	35 951
Commissions (produits)	30	99 858	100 216
Commissions (charges)	30	-35 872	-24 738
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	30 742	77 882
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	302	509
Autres produits d'exploitation bancaire	33		
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-938	-722
Produit net bancaire		133 642	184 358
Charges générales d'exploitation	34	-10 008	-9 951
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles			
Résultat brut d'exploitation		123 634	174 407
Coût du risque	35	-351	12 201
Résultat d'exploitation		123 283	186 609
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
Résultat courant avant impôt		123 283	186 609
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	37	-24 310	-47 129
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net		98 973	139 480

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat avant impôt	123 283	186 609
Dotations nettes aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux dépréciations	-3 746	-11 187
Quote-part de résultat liées aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/gain net des activités d'investissement		
Produits/charges des activités de financement	1 190	4 814
Autres mouvements	-2 414	11 344
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-4 970	4 970
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	49 866	109 900
Flux liés aux opérations avec la clientèle		
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-135 914	-698 703
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-115 922	1 088 807
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Impôts versés	-52 771	-34 357
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-254 740	465 647
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	-136 427	657 226
Flux liés aux participations	1 393	-320
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	1 393	-320
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-139 462	-82 148
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-1 193	-4 841
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	-140 655	-86 989
Effet de la variation des taux de change et autres flux de variation sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	-275 690	569 918
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-49 840	-619 758
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-49 840	-619 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-325 530	-49 840
Solde net des comptes de caisse et banques centrales		
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-325 530	-49 840
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	-275 690	569 918

NOTE 1 LE CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER ET FAITS CARACTERISTIQUES

1.1 Cadre juridique et financier

Le capital social de Amundi Finance, s'élève à 40 320 157 euros au 31 décembre 2020. Il est divisé en 2 644 829 actions de 15,24 euros de valeur nominale chacune.

Depuis le 19 février 2002, Amundi Finance bénéficie d'un agrément délivré par le CECEI (devenu ACPR). Amundi Finance est agréé en qualité d'établissement de crédit à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 76,12 % par Amundi Asset Management,
- 23,87 % par Amundi,
- Le solde étant détenu par les autres sociétés du Groupe.

La présente annexe est une partie indissociable des comptes intermédiaires de la société Amundi Finance clos au 31 décembre 2020. Elle est exprimée en milliers d'euros (« K€ »).

Le total du bilan avant répartition composant ces comptes est de 4 059 101 K€.

Le produit net bancaire (PNB) composant ces comptes est de 133 642 K€.

Le résultat net est de 98 973 K€ (98 972 639,66 €).

1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2020

L'épidémie de Covid-19 a constitué en 2020 une crise intense et exceptionnelle. Cette crise sanitaire est devenue une crise économique, ce qui a entraîné une baisse des marchés financiers et une volatilité accrue. Cette baisse des marchés financiers a eu une incidence négative sur les résultats financiers d'Amundi Finance et un impact résultant de la sensibilité des actifs et passifs du bilan.

Néanmoins, Amundi Finance a su y faire face, avec un fonctionnement normal de l'entreprise assuré grâce à la robustesse de sa plateforme informatique, l'efficacité de ses Plans de Continuité d'Activité et le déploiement rapide du télétravail, avec comme objectif la protection de la santé des salariés et le maintien d'un haut niveau d'efficacité opérationnelle pour les clients. L'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir.

Amundi Finance a commencé à développer son activité d'émission d'EMTN en Pologne.

1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2020

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

NOTE 2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La présentation des états financiers d'Amundi Finance est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

2.1 Créances et engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du groupe Amundi et la clientèle sont régies par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-03 du 26 novembre 2014.

Elles sont ventilées selon leur durée résiduelle ou la nature des concours :

- Les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au groupe Amundi ;
- Les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application de l'article 2131-1 du règlement ANC 2014-03 du 26 novembre 2014, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

L'application du règlement ANC 2014-03 du 26 novembre 2014 conduit l'entité à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles définies dans les paragraphes suivants.

L'utilisation des systèmes de notation externes et/ou internes contribue à permettre d'apprécier le niveau d'un risque de crédit.

Les créances et les engagements par signature sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

Créances saines

Tant que les créances ne sont pas qualifiées de douteuses, elles sont qualifiées de saines et elles demeurent dans leur poste d'origine.

Provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains

Par ailleurs, sans attendre que les encours soient devenus douteux et dès la comptabilisation initiale des instruments financiers Amundi Finance constate également, au passif de son bilan des pertes de crédit attendues sur les douze mois à venir (créances qualifiées de saines) et / ou sur la durée de vie de l'instrument financier dès lors que la qualité de crédit de l'encours s'est significativement dégradé (créances qualifiées de dégradées).

Les dotations et reprises des provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains sont inscrites en coût du risque.

Ces provisions sont déterminées dans le cadre d'un processus de suivi particulier et reposent sur des estimations traduisant l'évolution du niveau de risque de crédit à la date de comptabilisation initiale et la date d'arrêt.

Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- Il existe un ou plusieurs impayés depuis un an au moins,
- La situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré,
- Il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, Amundi Finance distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

Créances douteuses non compromises :

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Créances douteuses compromises :

Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Pour les créances douteuses, l'enregistrement des intérêts se poursuit tant que la créance est considérée comme douteuse non compromise, il est arrêté lorsque la créance devient compromise.

Le classement en encours douteux peut être abandonné dès lors que le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

Dépréciations au titre du risque de crédit sur les encours douteux

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par Amundi Finance par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

Traitement comptable des dépréciations

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Conformément à l'article 2231-3 du règlement ANC 2014-07 le Groupe a fait le choix d'enregistrer en coût du risque l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de la dépréciation du fait du passage du temps.

Passage en perte

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'experts, Amundi Finance le détermine avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité.

Les créances devenues irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

2.2 Portefeuille-titres

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, participation) en fonction de l'intention initiale de détention des titres qui a été identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Sont également considérés comme des titres de transaction les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers qui sont gérés ensemble.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus. La différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique : « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, frais d'acquisition inclus. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique "revenus des titres à revenu variable".

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les gains, provenant des couvertures, au sens de l'article 2514-1 du règlement ANC 2014-7 du 26 novembre 2014, prenant la forme d'achats ou de ventes d'instruments financiers à terme, sont pris en compte pour le calcul des dépréciations. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de mêmes nature souscrits à la date la plus ancienne.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession relatives à ces titres sont enregistrés sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

Prix de marché

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent,
- si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi Finance détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi Finance utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

Reclassement de titres

Conformément aux articles 2381-1 à 2381-5 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, il est autorisé d'opérer les reclassements de titres suivants :

- du portefeuille de transaction vers le portefeuille d'investissement ou de placement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif et si l'établissement a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance.
- du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif.

AMUNDI FINANCE n'a pas opéré, en 2020 de reclassement au titre du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

2.3 Immobilisations

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi Finance applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les compte sociaux. La mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste "Fonds commercial"; il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en "autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières...". Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Lors de l'apport par Amundi Asset Management de son activité de garanties en 2004, Amundi Finance a comptabilisé un fonds de commerce pour la valeur de 227 424 K€. Ce fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est à dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée "en magasin".

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi Finance suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

composant	durée d'amortissement
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés, la charge correspondante est inscrite dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

2.6 Provisions

Amundi Finance applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

2.7 Opérations sur produits dérivés

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du Titre 5 Les instruments financiers à terme du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2020, les engagements financiers à terme s'élèvent à 71 075 362 K€.

Les instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé ou de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

L'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) sont portés au compte de résultat sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de négociation" pour un montant net représentant un produit de 30 741 961,23 euros dont 29 611 262,00 euros d'Indemnités de risques de collecte liés au lancement de nouveaux fonds et EMTN.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

Opérations de marché

Les opérations de marché regroupent :

- Les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) ;
- la gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement ANC 2014-07) ;
- les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction au sens du règlement ANC 2014-07.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

à partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif ;

à l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

Pour les instruments :

- en position ouverte isolée négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé ;

- en position ouverte isolée négociés sur des marchés de gré à gré, seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat au moment du dénouement ;
- faisant partie d'un portefeuille de transaction, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé

Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. A ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories « a » et « d » de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue de Amundi Finance.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

- Prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou de proxy de CDS.
- En l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de CDS Single Name de contreparties de même rating, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

Opérations complexes

Une opération complexe se définit comme une combinaison synthétique d'instruments (de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisée en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite et qui implique, de la part de l'établissement, un choix de principe.

Les produits et charges relatifs aux instruments négociés dans le cadre d'opérations complexes, notamment émissions d'obligations structurées, sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couvertures ne sont pas reconnues au bilan.

2.8 Opérations en devises

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêt ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Dans le cadre de l'application du Titre 7 Comptabilisation des opérations en devises du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi Finance a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

2.9 Engagements hors-bilan

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le cas échéant, les engagements donnés font l'objet d'une provision lorsqu'il existe une probabilité de mise en jeu entraînant une perte pour Amundi Finance.

Engagements de garantie donnés

Dans le cadre de l'activité Amundi Finance accorde sa garantie dans le cadre de l'émission de garanties de capital ou de performance en faveur de clients d'Amundi (selon les modalités de calcul ci-dessous).

Au 31 décembre 2020, ces garanties données ainsi que les garanties accordées directement s'élèvent à 23 162 660 K€.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe aux notes 26 et 26.1.

2.10 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi ESR, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation et l'intéressement figurent dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'« UES » de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

2.11 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi - plans de retraite - régimes à cotisations définies

Plans de retraite - régimes à cotisations définies

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés "employeurs". Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi Finance n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en "frais de personnel".

Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régimes à prestations définies

Amundi Finance a appliqué, à compter du 1^{er} janvier 2013, la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite

et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

En application de ce règlement, Amundi Finance provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Au 31 décembre 2020, les engagements sont valorisés à 236 K€ et la provision à 88 K€.

Les taux de sensibilité (au 31 décembre 2020) démontrent que :

- une variation de plus de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 8.23 %.
- une variation de moins de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 9.06%.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi Finance a formalisé un contrat d'assurance « Indemnité Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES (dont Amundi Finance) ont été signées. Cette externalisation des « IFC » s'est traduite par un transfert d'une partie de la provision de passif existante dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

2.12 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi Finance.

2.13 Impôt sur les bénéfices

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 %.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi Finance a signé avec Amundi une convention d'intégration fiscale. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

NOTE 3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Etablissements de crédit							
Comptes et prêts :							
· à vue	432 309				432 309		432 309
· à terme			1 000		1 000	331	1 331
Valeurs reçues en pension							
Titres reçus en pension livrée							
Prêts subordonnés							
Total	432 309		1 000		433 309	331	433 640
Dépréciations							
VALEURS NETTES AU BILAN	432 309		1 000		433 309	331	433 640
Comptes ordinaires							
Comptes et avances à terme							
Total							
Dépréciations							
VALEUR NETTE AU BILAN							
TOTAL	432 309		1 000		433 309	331	433 640

NOTE 4 OPERATION AVEC LA CLIENTELE

Néant

NOTE 5 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	31/12/2020					31/12/2019
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :		454 558			454 558	482 256
· dont surcote restant à amortir		18 558			18 558	20 546
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		1 709			1 709	1 631
Dépréciations						
Valeur nette au bilan		456 267			456 267	483 887
Obligations et autres titres à revenu fixe :	899 268	11 000			910 268	1 054 094
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs	899 268	11 000			910 268	1 054 094
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		6			6	8
Dépréciations						-6
Valeur nette au bilan	899 268	11 006			910 273	1 054 095
Actions et autres titres à revenu variable		300 346			300 346	
Créances rattachées						
Dépréciations						
Valeur nette au bilan		300 346			300 346	
Total	899 268	767 619			1 666 887	1 537 983
Valeurs estimatives	899 268	767 619			1 666 887	1 537 983

NOTE 5.1 TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, D'INVESTISSEMENT ET TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE (hors effets publics) : VENTILATION PAR GRANDES CATEGORIES DE CONTREPARTIE

En milliers d'euros	Encours nets 31/12/2020	Encours nets 31/12/2019
Administration et banques centrales (y compris Etats)		75 710
Etablissements de crédit	42 494	49 841
Sociétés financières	1 168 120	1 004 253
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles		
Divers et non ventilés		
Total en principal	1 210 614	1 129 804
Créances rattachées	6	8
Dépréciations		-6
Valeurs nettes au bilan	1 210 620	1 129 805

NOTE 5.2 VENTILATION DES TITRES COTES ET NON COTES A REVENU FIXE OU VARIABLE

(en milliers d'euros)	31/12/2020				31/12/2019			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés	869 784	454 558		1 324 342	1 078 729	406 546		1 485 275
Titres non cotés	40 484		300 346	340 830	51 075			51 075
Créances rattachées	6	1 709		1 715	8	1 631		1 639
Dépréciations					-6			-6
Valeurs nettes au bilan	910 273	456 267	300 346	1 666 887	1 129 805	408 178		1 537 983

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 31 décembre 2020 :

(en milliers d'euros)	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
OPCVM monétaires		
OPCVM obligataires		
OPCVM actions		
OPCVM autres	300 346	301 123
TOTAL	300 346	301 123

NOTE 5.3 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

En milliers d'euros	31/12/2020							31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe								
Valeur Brute	329	5 210	31 461	873 267	910 268	6	910 273	1 129 812
Dépréciations								-6
Valeur nette au bilan	329	5 210	31 461	873 267	910 268	6	910 273	1 129 805
Effets publics et valeurs assimilées								
Valeur Brute			435 530	19 028	454 558	1 709	456 267	408 178
Dépréciations								
Valeur nette au bilan					454 558	1 709	456 267	408 178

NOTE 5.4 EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE : ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers d'euros	Encours nets	Encours nets
	31/12/2020	31/12/2019
France (y compris DOM-TOM)	1 289 411	1 438 098
Autres pays de l'U.E.	75 415	98 252
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et du sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Total en principal	1 364 826	1 536 350
Créances rattachées	1 715	1 639
Dépréciations		-6
VALEUR NETTE AU BILAN	1 366 540	1 537 983

NOTE 6 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

(en milliers d'euros)

Société	Devise	informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
		Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute	valeur nette					
Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société											
1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)											
2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)											
3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)											
AMUNDI ESR	EUR	24 000	2 626	99,99%	34 167	34 167			52 952	10 554	8 976
4) Autres parts dans les entreprises liées (10 à 50% du capital)											
AMUNDI INTERMEDIATION	EUR	14 604	42 937	38,53%	5 628	5 628			203 772	110 845	33 068
5) Autres parts dans les entreprises liées (1 à 10% du capital)											
DNA SA (1)	EUR	2 231	- 67	100,00%	2 231	2 068				- 71	
Amundi Finance Emissions	EUR	2 226	11 731	99,99%	2 226	2 226				2 875	
Amundi Issuance	EUR	2 000	- 43	99,99%	2 000	1 957				0	
LCL Emissions	EUR	2 225	2 817	99,99%	2 225	2 225				1 237	
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieur à 1% du capital de Amundi Finance											
	EUR				41	38					
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS					48 518	48 309					

(1) Pour la filiale DNA SA, les capitaux propres autres que le capital et les résultats du dernier exercice clos sont ceux du 31/12/2019. Les informations du 31/12/2020, n'ont pas, à ce stade, été communiquées.

NOTE 6.1 VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	valeur au bilan	Valeur estimative	valeur au bilan	Valeur estimative
Parts dans les entreprises liées				
· Titres non cotés	48 518	48 309	52 944	49 702
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-209		-3 242	
Valeur nette au bilan	48 309	48 309	49 702	49 702
Titres de participation et autres titres détenus à long terme				
Titres de participation				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total titres de participation				
Autres titres détenus à long terme				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
Sous-total autres titres détenus à long terme				
Valeur nette au bilan				
Total des titres de participation	48 309	48 309	49 702	49 702

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
TOTAL VALEURS BRUTES				
Titres non cotés	48 309	48 309	49 702	49 702
Titres cotés				
TOTAL	48 309	48 309	49 702	49 702

NOTE 7 VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

NOTE 7.1 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2020
Parts dans les entreprises liées					
Valeurs brutes	52 944		-4 426		48 518
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-3 242	-24	3 057		-209
VALEUR NETTE AU BILAN	49 702	-24	-1 368		48 309
Titres de participation					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
Autres titres détenus à long terme					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
TOTAL	49 702	-24	-1 368		48 309

NOTE 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2020
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes					
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN					
Immobilisations incorporelles					
Valeurs brutes	227 424				227 424
Amortissements et dépréciations					
VALEUR NETTE AU BILAN	227 424				227 424
TOTAL	227 424				227 424

NOTE 8 ACTIONS PROPRES

Néant

NOTE 9 COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Autres actifs (1)		
Instruments conditionnels achetés	1 305 824	972 659
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers (2)	329 142	371 052
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
Valeur nette au bilan	1 634 966	1 343 711
Compte de régularisation		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	47 806	48 119
Charges constatées d'avance		
Charges à répartir	69	108
Autres comptes de régularisation		
Valeur nette au bilan	47 876	48 226
Total	1 682 842	1 391 937

(1) les montants incluent les créances rattachées.

(2) dont 1 060 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

Les AUTRES ACTIFS sont principalement composés d'options achetées (pour 1 305 824 milliers d'euros), des dépôts de garantie versés liés à l'activité du collatéral (250 340 milliers d'euros), des acomptes d'impôt sur les sociétés (41 570 milliers d'euros), des créances clients (1 247 milliers d'euros), et des autres créances (33 618 milliers d'euros).

Les Autres produits à recevoir sont relatifs principalement à l'activité de garantie.

NOTE 10 DEPRECIATIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises et utilisations	Dés- actualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2020
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	3 249	24	-3 064			209
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
Total	3 249	24	-3 064			209

NOTE 11 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2020					Dettes rattachées	Total	31/12/2019 Total
	≤ 3mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal			
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
· à vue	757 839				757 839	10	757 849	658 107
· à terme	130 000	306 000			436 000		436 000	386 000
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
VALEUR AU BILAN	887 839	306 000			1 193 839	10	1 193 849	1 044 107

NOTE 12 COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

Néant

NOTE 13 DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Note 13.1 Dettes représentées par un titre - analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2020					Dettes rattachées	Total	31/12/2019 total
	≤3mois	>3mois ≤1an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	Total en principal			
Bons de caisse								
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables			1 000	11 000	12 000	15	12 015	12 015
Emprunts obligataires								
Autres dettes représentées par un titre								
VALEUR AU BILAN			1 000	11 000	12 000	15	12 015	12 015

NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Autres passifs (1)		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	1 089 320	743 327
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	679 146	863 450
Versements restant à effectuer sur titres		
Valeur au bilan	1 768 466	1 606 777
Comptes de régularisation		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers	18 627	20 654
- Produits constatés d'avance	4 053	5 974
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme	253 125	272 962
- Autres charges à payer	8 960	9 765
- Autres comptes de régularisation		
Valeur au bilan	284 765	309 355
TOTAL	2 053 231	1 916 132

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

Les AUTRES PASSIFS sont principalement composés d'options vendues (1 089 320 milliers d'euros) des dépôts de garantie reçus liés à l'activité du collatéral (650 558 milliers d'euros), de la charge d'Impôt sur les sociétés (24 275 milliers d'euros) et d'autres dettes pour le solde.

NOTE 15 PROVISIONS

En milliers d'euros	Solde au 01/01/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	Solde au 31/12/2020
Provisions						
Pour engagements de retraite et assimilés	63	24				87
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature	8 613	3 842	-1 018	-3 490		7 946
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	7 693	10 937	-4 328	-9 712		4 589
VALEUR AU BILAN	16 368	14 803	-5 347	-13 202		12 622

NOTE 16 EPARGNE LOGEMENT

Néant

NOTE 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

Variations de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Dette actuarielle au 31/12/N-1	207	205
Coûts des services rendus sur la période	12	10
Effet de l'actualisation	2	3
Cotisations employés		
Modifications, réductions et liquidations de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées		
(Gains) / pertes actuariels	15	-12
Dette actuarielle au 31/12/N	236	207

Variations de juste valeur des actifs des régimes

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1	144	141
Rendement attendu des actifs	1	2
Gains/pertes actuariels	3	1
Cotisation de l'employeur		
Cotisation de l'employé		
Modification/réduction/liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées par le fonds		
Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N	148	144

Position nette

Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Dette actuarielle au 31/12/N	236	207
Coûts des services rendus sur la période	12	10
Coût financier	2	3
Rendement attendu des actifs sur la période	-1	-2
Amortissement du coût des services passés		
Autres gains ou pertes		
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	13	11

(en milliers d'euros)

	31/12/2020	31/12/2019
Dette actuarielle au 31/12/N	236	207
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs en fin de période	-148	-144
Position nette (passif)/actifs au 31/12/N	-88	-63

NOTE 18 FONDS POUR RISQUE BANCAIRES GENERAUX

Néant

NOTE 19 DETTES SUBORDONNEES : ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total
Dettes subordonnées à terme							
Euro							
Dollar							
Titres et emprunts participatifs							
Autres emprunts subordonnés à terme							
Dettes subordonnées à durée indéterminée (1)				100 000	100 000	10	100 010
C/C bloqués des Caisses Locales							
Dépôts Gtie à caractère mutuel							
VALEURS AU BILAN				100 000	100 000	10	100 010

(1) durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminée positionnée par défaut en > 5 ans

Le montant des charges relatives aux dettes subordonnées s'élève à 10 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE 20 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2019	40 320	548 063			139 480	727 864
Dividendes versés au titre de 2019		-139 462				-139 462
Variation de capital						
Variation des primes et réserves						
Affectation du résultat social		139 480			-139 480	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2020					98 973	98 973
Autres variations						
Solde au 31 décembre 2020	40 320	548 082			98 973	687 375

NOTE 21 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	687 375	727 864
Fonds pour risques bancaires généraux		
Dettes subordonnées et titres participatifs	100 010	100 013
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
TOTAL DES FONDS PROPRES	787 385	827 877

NOTE 22 OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2020 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2019 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	1 342 615	1 662 665
sur les établissements de crédit et institutions financières	433 640	609 418
sur la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe	908 975	1 053 247
Dettes	1 293 720	1 144 120
Sur les établissements de crédits et institutions financières	1 193 710	1 044 107
Sur la clientèle		
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	100 010	100 013
Engagements donnés	13 227 687	12 724 237
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	13 227 687	12 724 237
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

NOTE 23 OPERATIONS EFFECTUEES EN DEVISES

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	4 059 012	4 059 101	3 816 470	3 816 497
Autres devises de l'Union Europ.	46			
Franc Suisse				
Dollar				2
Yen				
Autres devises	43		29	
Total	4 059 101	4 059 101	3 816 499	3 816 499

NOTE 24 OPERATIONS DE CHANGE, EMPRUNTS ET PRETS EN DEVISES

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
Opérations de change au comptant				
Devises				
Euros				
Opérations de change à terme	40 866	40 768		
Devises	20 251	20 251		
Euros	20 615	20 517		
Prêts et emprunts en devises				
TOTAL	40 866	40 768		

NOTE 25 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
Opérations fermes	436 000	46 322 202	46 758 202	44 446 269
Opérations sur marchés organisés (1)				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
Opérations de gré à gré (1)	436 000	46 322 202	46 758 202	44 446 269
Swaps de taux d'intérêt	436 000	2 892 762	3 328 762	3 669 329
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change		81 634	81 634	
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		43 347 806	43 347 806	40 776 940
Autres contrats à terme				
Opérations conditionnelles		24 317 160	24 317 160	20 154 958
Opérations sur marchés organisés				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Opérations de gré à gré		24 317 160	24 317 160	20 154 958
Options de swap de taux :				
* Achetés				
* Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
* Achetés		18 881 987	18 881 987	14 967 204
* Vendus		5 435 173	5 435 173	5 187 755
Autres instruments à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Dérivés de crédit				
Contrats de dérivés de crédit :				
* Achetés				
* Vendus				
TOTAL	436 000	70 639 362	71 075 362	64 601 227

(1) : Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats)

NOTE 25.1 OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : ENCOURS NOTIONNELS PAR DUREE RESIDUELLE

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2020			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	672 590	1 697 004	959 168	672 590	1 697 004	959 168			
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices	4 800 750	17 965 330	20 581 725	4 800 750	4 800 750	20 581 725			
Opérations conditionnelles sur actions et indices	1 368 862	11 495 148	11 453 150	1 368 862	11 495 148	11 453 150			
Dérivés sur actions, indices boursier									
Sous total	6 842 202	31 157 483	32 994 042	6 842 202	17 992 903	32 994 042			
Opérations de change à terme	20 986	39 663	20 986	20 986	39 663	20 986			
Total général	6 863 188	31 197 146	33 015 028	6 863 188	18 032 566	33 015 028			

NOTE 25.2 INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME : JUSTE VALEUR

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt	-712	3 328 762	-192	3 669 329
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursier et métaux précieux	-29 709	67 664 966	-36 237	60 931 898
Sous total	-30 422	70 993 728	-36 429	64 601 227
Opérations de change à terme		81 634		
TOTAL	-30 422	71 075 362	-36 429	64 601 227

NOTE 25.3 VENTILATION DES CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET

(en milliers d'euros)

CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET ET DE DEVISES	Position ouverte isolée	Micro-couverture	Macro-couverture	Swaps de transaction
Contrats d'échange de taux		436 000		2 892 762
Contrats assimilés (1)				

(1) Il s'agit des contrats assimilés au sens de l'article 1er du règlement 90.15 du CRBF.

NOTE 26 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE ET AUTRES GARANTIES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	23 162 660	24 166 598
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie	23 162 660	24 166 598
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	23 162 660	24 166 598
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	23 162 660	24 166 598
Engagements sur titres		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

NOTE 26.1 ACTIFS DONNES ET RECUS EN GARANTIE

Dans le cadre de la réglementation EMIR (European Market and Infrastructure Regulation), qui s'applique à toute contrepartie, financière (établissements de crédit, entreprises d'investissement, compagnies d'assurance, sociétés de gestion...) ou non financière qui effectue une transaction sur un produit dérivé de gré à gré, Amundi Finance enregistre au titre de son activité :

- les valeurs reçues en garantie de ses contreparties pour 1 465 403 milliers d'euros,
- les valeurs données en garantie à ses contreparties 380 506 milliers d'euros.

NOTE 27 INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

La gestion du risque de contrepartie (entreprises, banques, institutionnels) s'appuie sur :

- une organisation par unité spécialisée et par métier rapportant à la Direction Générale.
- les procédures internes qui fixent les règles de prise et de suivi du risque s'appliquant aux divers opérateurs de l'établissement. Ce principe de fixation d'une limite d'engagement est appliqué à tout type de contrepartie : entreprise, banque, institution financière, entités étatiques ou parapubliques. De même, les interventions en risque sur des contreparties contrôlées ou résidant dans un pays n'appartenant pas à l'OCDE sont plafonnées pays par pays, tous types d'opérations et d'interventions confondus. Ces « limites-pays » sont révisables périodiquement.
- des méthodologies de mesure des risques. Ainsi, chaque contrepartie dispose d'une limite maximale d'engagement incluant l'ensemble des opérations.

L'exposition de l'établissement aux risques de contrepartie sur les instruments à terme et optionnels sur taux d'intérêt, change, matières premières et métaux précieux peut être mesurée par la valeur de marché de ces instruments et par le risque de crédit potentiel résultant de l'application de facteurs de majoration (add-on) réglementaires, fonction de la durée résiduelle et de la nature des contrats.

Répartition des risques de contrepartie sur instruments financiers à terme

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	1 897 853	6 199	1 891 654	1 780 224	7 201	1 773 023
Risques sur les autres contreparties						
Total avant effet des accords de compensation	1 897 853	6 199	1 891 654	1 780 224	7 201	1 773 023
Dont risques sur contrats de :						
taux d'intérêt, change et matières premières	94 261		94 261	94 381		94 381
Dérivés actions et sur indices	1 803 592		1 803 592	1 685 844		1 685 844
Total avant effet des accords de compensation	1 897 853		1 897 853	1 780 224		1 780 224
Incidences des accords de compensation	650 558		650 558	806 798		806 798
Total après effet des accords de compensation	1 247 295	6 199	1 241 096	973 426	7 201	966 225

NOTE 28 PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
sur opérations avec les établissements de crédit	4 061	4 069
Sur opérations avec la clientèle	8	5
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	555	50
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	14	25
Intérêts et produits assimilés	4 638	4 149
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 2 591	-5 488
Sur opérations avec la clientèle	-1 337	-1 363
Charge nette sur opérations de macro-couverture	-2 111	-1 799
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-614	-75
Autres intérêts et charges assimilées	-161	-164
Intérêts et charges assimilées	-6 814	-8 890
Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés	-2 176	-4 741

NOTE 29 REVENUS DES TITRES

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres fixes		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	41 725	35 951
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille		
Opérations diverses sur titres		
Revenus des titres variables	41 725	35 951
TOTAL DES REVENUS SUR TITRES	41 725	35 951

NOTE 30 PRODUIT NET DES COMMISSIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres	27 590	-19 750	7 840	26 184	-21 243	4 942
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	58 228	-5 185	53 043	73 254	-1 701	71 553
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions	14 040	-10 937	3 104	778	-1 794	-1 016
TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS	99 858	-35 872	63 987	100 216	-24 738	75 479

NOTE 31 GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Solde des opérations sur titres de transaction	3 750	23 264
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	26 992	54 618
GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS	30 742	77 882

NOTE 32 GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-24	-8
Reprises de dépréciations	3 064	537
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	3 039	529
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées	-2 737	-19
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	- 2 737	-19
Solde des opérations sur titres de placement	302	509
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	302	509

NOTE 33 AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits divers		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges		
Reprises provisions		
Autres produits d'exploitation bancaire		
Charges diverses		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-938	-722
Dotations provisions		
Autres charges d'exploitation bancaire	-938	-722
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-938	-722

NOTE 34 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Frais de personnel		
Salaires et traitements	-741	-697
Charges sociales	-302	-290
Intéressement et participation	-64	-75
Impôts et taxes sur rémunérations	-95	-123
Total des charges de personnel	-1 202	-1 186
Refacturation et transferts de charges de personnel		
Frais de personnel nets	-1 202	-1 186
Frais administratifs		
Impôts et taxes (1)	-3 394	-4 136
Services extérieurs et autres frais administratifs	-5 411	-4 628
Total des charges administratives	-8 806	-8 764
Refacturation et transferts de charges administratives		
Frais administratifs nets	-8 806	-8 764
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-10 008	-9 951

(1) dont 1 651 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

NOTE 34.1 EFFECTIF

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	8	9
Non-cadres		
TOTAL	8	9
<i>Dont : France</i>	8	9
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

NOTE 35 COUT DU RISQUE

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux provisions et dépréciations	-3 842	-8 235
Dépréciations de créances douteuses		
Autres dotations aux provisions et dépréciations	-3 842	-8 235
Reprises des provisions et dépréciations	4 509	20 436
Reprises de dépréciations de créances douteuses		
Autres reprises de provisions et dépréciations	4 509	20 436
Variation des provisions et dépréciations	667	12 201
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées		
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées	-1 018	
Décote sur prêts restructurés		
Récupérations sur créances amorties		
Autres pertes		
Autres produits		
COÛT DU RISQUE	- 351	12 201

NOTE 36 RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

Néant

NOTE 37 IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition de l'impôts sur les bénéfices	Résultat avant Impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	123 251	24 310	98 941
Provisions réglementées participation des salariés aux fruits de l'expansion	32	1	31
Résultat	123 283	24 310	98 973
Crédit d'impôts Avoirs fiscaux Imputation			
Impôts sur les sociétés	123 283	24 310	98 973

Amundi Finance fait partie du groupe d'intégration fiscale d'Amundi depuis le 1er janvier 2010.

NOTE 38 IMPLANTATIONS DANS LES ETATS OU TERRITOIRES NON COOPERATIF

Néant

NOTE 39 AFFECTATION DES RESULTATS

Le résultat distribuable s'élève à 425 127 247,80 euros, dont le résultat de l'exercice 2020 pour 98 972 639,66 euros et le report à nouveau pour 326 154 608,14 euros.

Au titre de l'exercice 2020, il est proposé de distribuer 98 969 501,18 euros, soit un dividende unitaire de 37,42 euros.

Le report à nouveau s'élèvera donc après affectation du résultat à 326 157 746,62 euros.

NOTE 40 PUBLICITE DES HONORAIRES DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale chez Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Amundi.

REMUNERATIONS DIVERSES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

Amundi Finance

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 583 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Amundi Finance

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société Amundi Finance,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 20 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Tavernier

Claire Rochas

03

Déclaration du Directeur Général

AMUNDI FINANCE
Société Anonyme
Au capital de 40 320 157 euros
Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris
421 304 601 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris, le 20 avril 2021

Olivier GUILBAULT
Directeur Général

MENTIONS LEGALES

AMUNDI FINANCE

Société Anonyme au capital de 40 320 157 euros

Etablissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris France

N° Siren : 421 304 601 RCS Paris

N° Siret : 421 304 601 000 22

Code APE : 641 9Z

VAT identification no. FR32 421 304 601